



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Coaticook, le 21 mars 2018

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 21 mars 2018 à la salle Wallace de la susdite MRC.

Sont présents :

Jacques Madore	préfet	Saint-Malo (M)
Johnny Pizar	maire	Barnston-Ouest (M)
Simon Madore	maire	Coaticook (V)
Bernard Vanasse	maire	Compton (M)
Françoise Bouchard	mairesse	Dixville (M)
Marie-Ève Breton	mairesse	East Hereford (M)
Réjean Masson	maire	Martinville (M)
Gérard Duteau	maire	Saint-Herménégilde (M)
Robert Fontaine	conseiller	Saint-Malo (M)
Henri Pariseau	maire	Saint-Venant-de-Paquette (M)
Bernard Marion	maire	Sainte-Edwidge-de-Clifton (C)
Gilbert Ferland	maire	Stanstead-Est (M)
Nathalie Dupuis	mairesse	Waterville (V)

Aucune absence.

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

3.0 ORDRE DU JOUR

4.0 PROCÈS-VERBAUX

- 4.1 Approbation de la session ordinaire du 21 février 2018
- 4.2 Suivi des procès-verbaux
 - 4.2.1 Modification de la résolution CM2018-02-50 - Membres «producteurs agricoles» 2018-2019 du CCA

5.0 TRÉSORERIE

- 5.1 Paiement des comptes
 - 5.1.1 Comptes payés
 - 5.1.2 Comptes à payer
- 5.2 Direction générale - Rapport sur la délégation d'autorisation des dépenses
- 5.3 Suivis et transferts budgétaires
- 5.4 Représentation – Souper bénéfique de la Fondation du CRIFA

6.0 AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

- 6.1 Impacts du plan d'action du gouvernement du Québec relatif aux inondations



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

7.0 DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

- 7.1 Projet d'entente pour l'organisation du transport collectif et adapté
- 7.2 Défi – Villes intelligentes

8.0 AVIS DE MOTION

9.0 RÈGLEMENT

10.0 AUTRES AFFAIRES

- 10.1 Rapport annuel en sécurité incendie - 2017
- 10.2 Acti-Bus de la région de Coaticook
 - 10.2.1 Rapport d'exploitation 2017
 - 10.2.2 Rapport d'activités 2017 et grilles tarifaires
 - 10.2.3 États financiers 2017
 - 10.2.4 Subvention du ministère – Transport collectif – Versement
 - 10.2.5 Subvention du ministère – Transport adapté – Versement
 - 10.2.6 Assemblée générale annuelle
 - 10.2.7 Confirmation du montant de la contribution financière de la MRC – Transport adapté - Année 2016
- 10.3 Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Désignation des représentants pour l'AGA
- 10.4 Rapport annuel – CSHC
- 10.5 Carrefour jeunesse-emploi (CJE) de la MRC de Coaticook – Résultats de la consultation « Ma voix compte! »
- 10.6 Développement culturel
 - 10.6.1 Entente de partenariat territorial avec la collectivité de l'Estrie 2017-2020 – Avenant – Signature
 - 10.6.2 Programme Aide aux initiatives de partenariat – Avenant – Signature

11.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

- 11.1 Procès-verbal de la session ordinaire du Comité administratif (CA) du 14 mars 2018
- 11.2 Compte rendu du Comité Famille et aînés (CFA) du 22 janvier 2018
- 11.3 Compte rendu du Comité de gestion des matières résiduelles (CGMR()) du 7 février 2018
- 11.4 Compte rendu du Comité consultatif de la forêt privée (CCFP) du 27 février 2018
- 11.5 Compte rendu du Comité consultatif en transport (CCT) du 13 mars 2018

12.0 RECOMMANDATIONS

- 12.1 Comité administratif du 14 mars 2018
 - 12.1.1 Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est – Modification à la Loi sur la taxe de vente du Québec
 - 12.1.2 MRC de Pontiac – Financement octroyé aux transporteurs adaptés et collectifs ruraux
 - 12.1.3 Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (C.I.A.R.C) – Projet de construction de la nouvelle étable/vitrine technologique



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 12.1.4 Soirée des fêtes de la MRC
- 12.2 Comité Famille et Aînés (CFA) du 22 janvier 2018
 - 12.2.1 Fête régionale de la famille
 - 12.2.1.1 Tirages
 - 12.2.1.2 Montant des prix
- 12.3 Comité consultatif de la forêt privée (CCFP) du 27 février 2018
 - 12.3.1 Mémoire sur l'encadrement des mises en culture en lien avec le Règlement sur les exploitations agricoles (REA)

13.0 CORRESPONDANCE

- 13.1 Extrait du « Registre de Correspondance »
- 13.2 FQM – Extrait de la revue Quorum
- 13.3 Formation sur l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) – Projet Défi Parité
- 13.4 Table de concertation culturelle – Invitation – Dévoilement «Nos cimetières sous l'œil de la caméra»

14.0 RAPPORTS

- 14.1 Préfet
- 14.2 Délégations et porteurs de dossier
- 14.3 Directeur général et Équipe de la MRC
- 14.4 Autres informations et/ou rapports

15.0 RETOUR SUR LA SESSION

16.0 CLÔTURE DE LA SESSION

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h30 par le préfet Monsieur Jacques Madore qui préside la rencontre et souhaite la bienvenue aux membres du conseil de la MRC. Le directeur général et secrétaire-trésorier Dominick Faucher, le directeur des finances Kévin Roy ainsi que l'agente de communication et de marketing Amélia Carr sont présents. Nancy Bilodeau, greffière et secrétaire-trésorière adjointe, l'est également et fait fonction de secrétaire d'assemblée. Monsieur Henri Pariseau est absent lors de l'ouverture.

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

3.0 ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU qu'en vertu du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;

CM2018-03-65



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gérard Duteau
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

4.0 PROCÈS-VERBAUX

CM2018-03-66

4.1 APPROBATION SESSION ORDINAIRE DU 21 FÉVRIER 2018

ATTENDU l'article 148.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'ordre du jour du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 21 février 2018 et n'en requièrent pas lecture ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Vanasse

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 21 février 2018 comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

CM2018-03-67

4.2.1 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION CM2018-02-50 - MEMBRES «PRODUCTEURS AGRICOLES» 2018-2019 DU CCA

ATTENDU qu'aux termes de la résolution CM2018-02-50, le conseil de la MRC de Coaticook a confié un mandat de membres du Comité consultatif agricole (CCA) de la MRC de Coaticook, et ce, pour une période de 2 ans à Messieurs Gérard Duteau, André Couture, Jacques Masson, Pierre Bolduc, Normand Roy ainsi que Madame Marie-Pierre Dubeau, à titre de représentants des producteurs agricoles, en sus de Messieurs Philipp Stirniman et Donald Madore à partir d'une liste de producteurs agricoles fournie par l'Union des producteurs agricoles (UPA) ;

ATTENDU que Monsieur Pierre Bolduc s'est désisté ;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à son remplacement, à même la liste fournie ;

ATTENDU que l'intérêt de Monsieur Yanick Véronneau a été validé ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Françoise Bouchard **APPUYÉE** par la conseillère régionale Marie-Ève Breton

IL EST RÉSOLU de modifier la résolution CM2018-02-50 et ainsi confier un mandat de membres du Comité consultatif agricole (CCA) de la MRC de Coaticook, et ce, pour une période de 2 ans à Messieurs Gérard Duteau,



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

André Couture, Jacques Masson, Normand Roy et Yanick Véronneau, ainsi que Madame Marie-Pierre Dubeau, à titre de représentants des producteurs agricoles, en sus de Messieurs Philipp Stirniman et Donald Madore.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

5.0 TRÉSORERIE

5.1 PAIEMENT DES COMPTES

5.1.1 COMPTES PAYÉS

La secrétaire-trésorière adjointe dépose la liste des comptes d'un montant total de 266 190,80 \$ payés au 21 mars 2018, conformément à la réglementation en vigueur à la MRC de Coaticook.

5.1.2 COMPTES À PAYER

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 26 554,21 \$ comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 26 554,21 \$ d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

CM2018-03-68



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES

Le directeur des finances dépose le rapport de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2018, pour le mois de février, comme ici au long reproduit.

5.3 SUIVIS ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Rien à signaler.

CM2018-03-69

5.4 REPRÉSENTATION - SOUPER BÉNÉFICE DE LA FONDATION DU CRIFA

ATTENDU que la Fondation du CRIFA invite la MRC à participer à son souper bénéfice annuel soit le «Bières & saucisses» qui se tiendra le 6 avril prochain ;

ATTENDU que les profits de l'événement contribuent à soutenir les élèves aux prises avec des difficultés financières et valorisent les efforts des élèves les plus méritants ;

ATTENDU la «Politique concernant les demandes d'aide financière et de commandites» en vigueur depuis le 20 octobre 2004 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Vanasse
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'accepter d'acheter 3 billets pour le souper «Bières & saucisses» annuel de la Fondation du CRIFA, au coût de 80 \$ chacun ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 160 \$ dans la Partie I, département «Aménagement», catégorie de fonctions «Aménagement, administration générale - législation, déplacement-délégués», poste budgétaire 02 11201 310, pour la participation de Messieurs Réjean Masson, président du CCA et Gérard Duteau, délégué au CRIFA/CIARC à l'activité ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 80 \$ dans la Partie I, département «Développement économique», catégorie de fonctions «Aménagement, urbanisme et développement – Développement économique, frais de déplacement», poste budgétaire 02 62000 310, pour la participation de Monsieur Étienne Lafortune, agent de développement agricole à l'activité ;
- ▶ de requérir de la trésorerie l'inscription à l'activité et le paiement de la dépense sur réception de la facture à cet effet.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

Monsieur Henri Pariseau se joint aux délibérations du conseil de la MRC. Il est 19h42.

6.0 AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT



CM2018-03-70

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

6.1 IMPACTS DU PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC RELATIF AUX INONDATIONS

ATTENDU que suite aux inondations printanières de 2017, le ministère de la Sécurité publique du Québec a annoncé son intention de mettre en place des solutions afin d'améliorer la préparation face aux grands sinistres comme les inondations et les glissements de terrain ;

ATTENDU que parmi ces solutions, les municipalités devront élaborer un plan de sécurité civile, plan qui sera obligatoire et qui devra être fait d'ici 18 mois ;

ATTENDU que le ministère a également décidé d'aider les municipalités à être plus résilientes face aux inondations et aux changements climatiques et d'injecter près de 20 M\$ destinés aux municipalités pour les soutenir dans la mise à jour de la cartographie des zones inondables ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook a été identifiée par le gouvernement du Québec, conjointement avec la MRC du Haut-Saint-François et la Ville-MRC de Sherbrooke, comme région prioritaire où affiner la cartographie des zones inondables et des phénomènes d'embâcles, dans le cadre du plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations du ministère de la Sécurité publique ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook a procédé à la révision de son schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) et a identifié parmi ses grandes orientations d'« Assurer la protection de l'environnement humain et naturel, notamment la ressource « eau » dans une optique de durabilité ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook a profité avec cette révision pour procéder à un ajustement des zones inondables de ses cours d'eau ;

ATTENDU que la cartographie des zones inondables est un bon outil pour se préparer à faire face aux catastrophes naturelles et elle se doit d'être à jour et précise ;

ATTENDU que la sécurité des citoyens de la MRC de Coaticook est au cœur des préoccupations et des décisions des élus ;

ATTENDU que cette démarche d'actualisation consistera principalement à effectuer des relevés sur le terrain et à mettre à jour la délimitation des zones inondables afin qu'elle soit intégrée aux documents de planification et à la réglementation municipale ;

ATTENDU que l'acquisition et la mise à jour de données en lien avec ce volet de l'aménagement du territoire que constituent le cadre naturel et l'eau sont primordiales afin de prendre les bonnes décisions et que les données évoluent très rapidement ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook est sensibilisée aux enjeux d'inondabilité et d'embâcles puisqu'elle possède de nombreuses rivières très dynamiques, notamment les rivières Coaticook et Moe ;

ATTENDU que la MRC doit choisir de conclure une entente avec le MAMOT assortie d'une convention d'aide financière (avec les deux autres MRC) avant le 31 mars 2018, si les autorités gouvernementales donnent d'ici cette date, l'autorisation au ministre de procéder en ce sens ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le conseil prend en compte un projet de convention qui n'engage en rien les autorités gouvernementales et en fait sien comme si au long reproduite ;

ATTENDU que les trois MRC se sont entendues pour que la MRC de Coaticook agisse à titre de gestionnaire des volets trésorerie et techniques et que la Ville-MRC de Sherbrooke s'occupe du volet administratif et adjudication de contrats ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'accepter de conclure une entente avec le MAMOT assorti d'une convention d'aide financière (avec les deux autres MRC), si et seulement si les autorités gouvernementales donnent d'ici cette date, l'autorisation au ministre de procéder en ce sens, afin de procéder à la mise à jour de la cartographie des zones inondables ;
- ▶ d'autoriser le préfet à signer une telle convention au nom de la MRC de Coaticook ;
- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution au ministre de la Sécurité publique, ainsi que la MRC du Haut-Saint-François et la Ville de Sherbrooke.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

7.0 DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL



CM2018-03-71

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

7.1 PROJET D'ENTENTE POUR L'ORGANISATION DU TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ

ATTENDU que la MRC de Coaticook s'est prévalu des articles 678.0.2.1 et suivant du *Code municipal du Québec* et le 17 juin 2015, a déclaré sa compétence en matière de transport en commun, relativement au transport collectif et au transport adapté de personnes à l'égard de l'ensemble des municipalités locales comprises sur son territoire ;

ATTENDU que par cette déclaration de compétence, la MRC possède maintenant tous les pouvoirs des municipalités locales dans le domaine du transport collectif et adapté de personnes, à l'exception de celle d'imposer des taxes ;

ATTENDU que les pouvoirs de la MRC sont exclusifs de ceux des municipalités locales quant à l'exercice de la compétence dans le domaine du transport collectif et adapté de personnes ;

ATTENDU que le service de transport collectif et adapté de personnes vise à favoriser la mobilité des personnes résidant sur le territoire de la MRC, à améliorer leur qualité de vie, à contrer leur isolement, à leur assurer une certaine autonomie de déplacement et à répondre à leurs besoins de déplacement notamment dans leur milieu de travail, en éducation, en santé et services sociaux, en services communautaires, en loisir et en culture ;

ATTENDU que la MRC désire confier la gestion, la coordination, la promotion et le développement de son service de transport collectif et adapté de personnes ainsi que la coordination des appels de ce service à un organisme (Acti-Bus de la région de Coaticook) ;

ATTENDU que la MRC demeure la responsable de l'organisation du service de transport collectif et adapté ;

ATTENDU que le conseil prend en compte un projet de protocole d'entente qui définit les mandats et responsabilités de chacune des parties dans la gestion, la coordination, la promotion et le développement du service de transport collectif et adapté de personnes sur le territoire de la MRC ainsi que dans la coordination des appels de ce service et en fait sien comme si au long reproduit ;

ATTENDU que le Comité consultatif en transport (CCT) a également eu l'opportunité de commenter et d'analyser le projet de protocole d'entente ;

ATTENDU qu'il est opportun de maintenir les sièges réservés au monde municipal au sein du conseil d'administration d'Acti-Bus, soit un (1) pour un représentant de la Ville de Coaticook et un (1) pour la MRC de Coaticook ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par le conseiller régional Robert Fontaine

IL EST RÉSOLU de confier le mandat à la direction générale de présenter le projet de protocole d'entente pour l'organisation du service de transport, lequel définit les mandats et responsabilités de chacune des parties, à Acti-Bus de la région de Coaticook et d'autoriser le préfet et le directeur général à le signer au nom de la MRC.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2018-03-72

7.2 DÉFI – VILLES INTELLIGENTES

ATTENDU que la MRC de Coaticook a comme mission de soutenir activement les municipalités qui la constituent dans la mise en œuvre de projets concrets visant l'amélioration de la qualité de vie, du développement social et économique de leur milieu et de la région ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook souhaite développer pour et avec les municipalités des projets locaux et régionaux structurants ayant des perspectives de développement durable répondant aux priorités inscrites dans leur planification stratégique et diverses politiques ;

ATTENDU que le développement du territoire de la MRC passe par la concertation, la collaboration, l'innovation ainsi que la réalisation de projets ambitieux ;

ATTENDU que la compétition du **Défi des villes intelligentes** d'Infrastructure Canada demande aux dirigeants municipaux de faire équipe avec des entreprises d'avant-garde, des universités et des organismes pour concevoir des solutions novatrices afin de résoudre leurs défis les plus urgents en utilisant des données et des technologies connectées ;

ATTENDU que les municipalités sont appelées à être créatives en pensant à ce qui aura le plus grand impact pour leur collectivité et développer des solutions inspirées qui auront une incidence réelle et tangible ;

ATTENDU qu'il s'agit d'une plateforme unique permettant le partage d'information et la recherche de solutions novatrices et porteuses d'avenir pour plusieurs enjeux de notre territoire ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que **Défi des villes intelligentes** offre aux municipalités de la MRC de Coaticook une opportunité de concrétisation de projets ambitieux et novateurs répondant aux objectifs inscrits dans leurs planifications stratégiques et diverses politiques issues de consultations publiques et qui tiennent compte de plusieurs facteurs de développement tel que la qualité de vie, l'enjeu de distance, la ruralité, l'attractivité, la sécurité, la santé, l'agriculture, le développement économique, l'inclusion sociale et linguistique, etc. ;

ATTENDU que le déploiement d'un réseau de fibres optiques sur l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook d'ici 2020 permettra la réalisation de projets pour les résidents, les organismes et les entreprises rurales utilisant Internet haute performance et des technologies connectées ;

ATTENDU que la région de la MRC de Coaticook a, à maintes reprises, prouvé sa capacité d'être proactive, ambitieuse et innovante dans la réalisation de projets porteurs et distinctifs pour sa population et son territoire ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook et les municipalités avec l'aide de partenaires communautaires et sociaux économiques du territoire ont, à maintes reprises, prouvé leur capacité d'initier, de développer, de soutenir et d'assurer le suivi de projets ambitieux et porteur pour la région ;

ATTENDU que la région de la MRC de Coaticook tire sa force de développement dans sa capacité de concrétisation de projets mettant en action sa population ainsi que plusieurs partenaires municipaux, locaux, régionaux, publics et privés ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook possède les ressources pouvant assurer le leadership du développement et du suivi de la démarche exigée pour la participation au **Défi des villes intelligentes** d'Infrastructure Canada ;

ATTENDU que le comité administratif (CA) de la MRC souhaite que le Conseil de la MRC accueille favorablement que la MRC comme collectivité présente un projet à ce concours d'envergure nationale ;

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook est d'avis que les projets soumis dans le cadre du **Défi des villes intelligentes** permettront d'améliorer à plusieurs niveaux la qualité de vie et la participation sociale des citoyens de l'ensemble de la MRC, d'assurer une occupation dynamique de notre territoire et de consolider et d'offrir aux entreprises des opportunités de développement d'affaires novateur et optimal, et ce même pour les secteurs ruraux de la MRC ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par le conseiller régional Simon Madore

IL EST RÉSOLU

- ▶ de confier le mandat à la direction générale de la MRC de Coaticook de déposer la candidature de la MRC de Coaticook au **Défi des villes intelligentes** d'Infrastructure Canada au nom de l'ensemble des municipalités de la MRC en utilisant les orientations mises de l'avant dans les planifications et politiques issues des diverses consultations publiques des municipalités et organismes de la MRC pour élaborer des propositions de projets structurants, novateurs, ambitieux et porteurs pour nos citoyens et notre milieu ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- ▶ de demander l'appui des municipalités locales.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

8.0 AVIS DE MOTION

Rien à signaler.

9.0 RÈGLEMENTS

Rien à signaler.

10.0 AUTRES AFFAIRES

10.1 RAPPORT ANNUEL EN SÉCURITÉ INCENDIE - 2017

ATTENDU que dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Coaticook, un rapport annuel doit être produit permettant ainsi de documenter et d'établir les statistiques en incendie sur le territoire, en conformité avec l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* (L.R.Q., c. S-3.4) ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le rapport annuel pour l'année 2017 de la MRC de Coaticook tel que présenté par Monsieur Bernard Marion élu responsable des dossiers en sécurité incendie et en fait sien comme ici au long reproduit ;

CM2018-03-73



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le rapport annuel de la MRC de Coaticook sera également présenté au Comité de sécurité incendie, le 27 mars prochain ;

ATTENDU que les municipalités locales doivent aux termes de l'article 34 de la *Loi sur la sécurité incendie* «communiquer au ministre, au plus tard le 31 mars de l'année qui suit l'incendie, la date, l'heure et le lieu de survenance de l'incendie, la nature des préjudices, l'évaluation des dommages causés et, s'ils sont connus, le point d'origine, les causes probables et les circonstances immédiates de l'incendie que sont, entre autres, les caractéristiques de l'immeuble ou des biens endommagés et le déroulement des événements», communément appelé DSI ;

ATTENDU que l'autorité chargée de l'application du schéma (MRC) doit également transmettre au ministre dans les «trois mois de la fin de leur année financière» le rapport d'activités de l'exercice précédent ;

ATTENDU que les statistiques utilisées pour ce rapport proviennent de statistiques compilées annuellement par le ministère de la Sécurité publique, et annuellement, selon l'année civile et que les DSI sont comptabilisées dans le rapport annuel ;

ATTENDU que le délai de transmission des DSI influence grandement le délai de production et l'exactitude du rapport annuel ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Françoise Bouchard
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'approuver le rapport annuel de la MRC de Coaticook dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie au 31 décembre 2017, sous réserve des commentaires que le Comité régional de sécurité incendie de la MRC de Coaticook pourrait formuler ;
- ▶ de le transmettre au ministère de la Sécurité publique, en l'invitant à modifier la *Loi sur la sécurité incendie*, afin d'accorder un délai supplémentaire de trente (30) jours aux autorités pour produire un rapport annuel complet qui tienne compte de l'ensemble des déclarations de sinistres devant être produites avant le 31 mars de chaque année.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

10.2 ACTI-BUS DE LA RÉGION DE COATICOOK

CM2018-03-74

10.2.1 RAPPORT D'EXPLOITATION 2017

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte le rapport d'exploitation pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par le conseiller régional Simon Madore

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'adopter le rapport d'exploitation d'Acti-Bus de la région de Coaticook Inc., produit dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports plus amplement décrit ci-haut ;
- ▶ de transmettre ledit rapport d'exploitation accompagné des états financiers vérifiés de l'année 2017 à la direction régionale de l'Estrie du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, conformément aux obligations du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2018-03-75

10.2.2 RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017 ET GRILLES TARIFAIRES

ATTENDU que la MRC de Coaticook a une entente pour l'organisation d'un service de transport collectif dans la MRC de Coaticook avec Acti-Bus de la Région de Coaticook Inc. ;

ATTENDU que le conseil prend en compte une copie du rapport d'activités 2017 ainsi que les grilles tarifaires présentées par Acti-Bus et en fait siennes comme ici au long reproduites ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Vanasse
APPUYÉE par la conseillère régionale Françoise Bouchard

IL EST RÉSOLU d'approuver et d'adopter le rapport d'activités 2017 ainsi que les grilles tarifaires d'Acti-Bus, tels que présentés.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION



CM2018-03-76

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

10.2.3 ÉTATS FINANCIERS 2017

ATTENDU que la MRC de Coaticook a une entente pour l'organisation d'un service de transport collectif dans la MRC de Coaticook avec Acti-Bus de la Région de Coaticook Inc. ;

ATTENDU que le conseil prend en compte les états financiers pour l'année 2017 présentés par Acti-Bus et en fait siens comme ici au long reproduits ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gilbert Ferland
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU d'approuver et d'adopter les états financiers d'Acti-Bus pour l'année 2017, tel que présenté.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2018-03-77

10.2.4. SUBVENTION DU MINISTÈRE - TRANSPORT COLLECTIF - VERSEMENT

ATTENDU qu'une enveloppe est gérée par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le cadre de la *Politique nationale de la ruralité*, entièrement réservée au développement du transport collectif en milieu rural ;

ATTENDU que les MRC ont la responsabilité de l'élaboration d'un projet de transport collectif ;

ATTENDU que la MRC a procédé à une étude des besoins et de faisabilité dans l'exploitation d'un service de transport collectif en milieu rural afin d'avoir accès au *Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural* ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que l'organisme de transport adapté, collectif et interurbain (Acti-Bus) gère les différentes facettes du transport collectif sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU que la contribution monétaire de la MRC et des municipalités pour le transport collectif en 2017 fut de 49 250 \$;

ATTENDU que la contribution des usagers est de 75 313 \$ pour la même période, pour un total de 124 563 \$;

ATTENDU que 81 766 déplacements ont été réalisés pendant cette période ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook est admissible à une aide financière maximale de 275 000 \$, puisqu'elle a effectué plus de 50 000 déplacements en 2017, l'aide financière pouvant être ajustée en fonction des surplus accumulés par l'organisme admissible au 31 décembre 2016 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par la conseillère régionale Marie-Ève Breton

IL EST RÉSOLU

- ▶ de procéder à une demande d'aide financière auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dans le cadre du *Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional* pour un montant de 275 000 \$ pour l'année 2017 ;
- ▶ de remettre l'intégralité du montant ainsi perçu à Acti-Bus, suivant sa réception ;
- ▶ de transmettre copie de la présente résolution à Acti-Bus.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ADOPTION

CM2018-03-78

**10.2.5 SUBVENTION DU MINISTÈRE – TRANSPORT ADAPTÉ -
VERSEMENT**

ATTENDU qu'une enveloppe (le Programme de subvention au transport adapté CT n° 214454) est gérée par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin de soutenir le milieu municipal afin de lui permettre d'assurer une certaine mobilité aux personnes handicapées du Québec pour permettre leur accès aux activités de leur communauté et, ainsi, favoriser leur pleine intégration sociale ;

ATTENDU qu'aux termes du règlement n° 2-312 (2015) – «*Règlement concernant l'acquisition de compétences par la MRC de Coaticook sur l'ensemble de son territoire en matière de transport en commun relativement au transport collectif et au transport adapté*» adopté le 17 juin 2015, la MRC a acquis la compétence au niveau du transport collectif et au transport adapté sur l'ensemble de son territoire ;

ATTENDU que l'organisme de transport adapté, collectif et interurbain (Acti-Bus) gère les différentes facettes du transport adapté sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU qu'Acti-Bus offre également des services de transport collectif régional et s'est assuré que la gestion des deux programmes a fait l'objet d'une comptabilité distincte ;

ATTENDU que la subvention reçue dans le cadre du présent programme est réservée à l'organisation du transport adapté ;

ATTENDU que la contribution monétaire de la MRC et des municipalités pour le transport adapté en 2017 fut de 78 322 \$;

ATTENDU que la contribution des usagers est de 74 264 \$ pour la même période, pour un total de 152 586 \$;

ATTENDU que 1 432 déplacements ont été réalisés pendant cette période, soit une hausse de 47 % ;

ATTENDU que pour l'année 2017, une allocation supplémentaire non récurrente peut être accordée, sous réserve des crédits disponibles, à un organisme de transport adapté exploité depuis plus de trois ans et qui enregistre une hausse des déplacements comparativement au volume de déplacements réalisés en 2016 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Henri Pariseau
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU

- ▶ de procéder à une demande d'aide financière y compris l'allocation supplémentaire auprès du ministère des Transports du Québec, dans le cadre du *Programme* de subvention au transport adapté CT n° 214454 pour l'année 2017 ;
- ▶ de remettre l'intégralité du montant ainsi perçu à Acti-Bus, suivant sa réception ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- de transmettre copie de la présente résolution à Acti-Bus.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

10.2.6 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Information est donnée à l'effet que l'assemblée générale annuelle d'Acti-Bus de la région de Coaticook se tiendra le 12 avril 2018 à 19h00, à leurs bureaux, avenue de la Gravière à Coaticook.

CM2018-03-79

10.2.7 CONFIRMATION DU MONTANT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA MRC – TRANSPORT ADAPTÉ - ANNÉE 2016

ATTENDU qu'une enveloppe (le Programme de subvention au transport adapté CT n° 214454) est gérée par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin de soutenir le milieu municipal afin de lui permettre d'assurer une certaine mobilité aux personnes handicapées du Québec pour permettre leur accès aux activités de leur communauté et, ainsi, favoriser leur pleine intégration sociale ;

ATTENDU qu'aux termes du règlement n° 2-312 (2015) – «Règlement concernant l'acquisition de compétences par la MRC de Coaticook sur l'ensemble de son territoire en matière de transport en commun relativement au transport collectif et au transport adapté» adopté le 17 juin 2015, la MRC a acquis la compétence au niveau du transport collectif et au transport adapté sur l'ensemble de son territoire ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que l'organisme de transport adapté, collectif et interurbain (Acti-Bus) gère les différentes facettes du transport adapté sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU qu'Acti-Bus offre également des services de transport collectif régional et s'est assuré que la gestion des deux programmes a fait l'objet d'une comptabilité distincte ;

ATTENDU que la subvention reçue dans le cadre du présent programme est réservée à l'organisation du transport adapté ;

ATTENDU que la contribution monétaire de la MRC et des municipalités pour le transport adapté en 2016 fut de 76 828 \$;

ATTENDU que la contribution des usagers est de 76 505 \$ pour la même période, pour un total de 152 586 \$;

ATTENDU que 974 déplacements ont été réalisés pendant cette période ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion

APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU

- ▶ de réitérer la demande d'aide financière auprès du ministère des Transports du Québec, dans le cadre du *Programme* de subvention au transport adapté CT n° 214454 pour l'année 2016 ;
- ▶ de confirmer via la présente résolution la contribution financière de la MRC et de remettre l'intégralité du montant ainsi perçu à Acti-Bus, suivant sa réception ;
- ▶ de transmettre copie de la présente résolution à Acti-Bus.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ADOPTION

CM2018-03-80

**10.3 CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE – DÉSIGNATION
DES REPRÉSENTANTS POUR L'AGA**

ATTENDU que le Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) est un organisme, qui a pour mission d'assurer le développement de la pratique du loisir et du sport en soutenant les initiatives, en harmonisant les actions, en concertant les intervenants, dans le respect de la dynamique estrienne ;

ATTENDU le CSLE soutiens financièrement la MRC pour l'embauche et le maintien d'un agent de développement en loisirs aux services des municipalités ;

ATTENDU qu'il est opportun de désigner les représentants de la MRC ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Simon Madore
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU

- ▶ de désigner l'élue responsable du loisir au sein du conseil de la MRC Madame Marie-Ève Breton ainsi que l'agente de développement en loisirs, Madame Marie-Michèle Walker comme représentantes de la MRC pour participer aux activités corporatives du CSLE et y exercer le droit de parole et de vote au nom de la MRC ;
- ▶ de désigner également l'élue responsable du loisir au sein du conseil de la MRC et l'agente de développement en loisirs, ou l'un des représentants des municipalités locales membres de Carrefour loisirs de la MRC qui seront présents comme représentants de la MRC pour participer à l'Assemblée générale annuelle du CSLE et y exercer le droit de parole et de vote au nom de la MRC de Coaticook ;
- ▶ de faire parvenir copie de la présente résolution au CSLE.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

10.4 RAPPORT ANNUEL - CSHC

La greffière dépose et présente sommairement le rapport annuel 2016-2017 de la Commission scolaire des Hauts-Cantons. Celui-ci est également disponible au http://www.cshc.qc.ca/rapport_annuel_2017/.

10.5 CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI (CJE) DE LA MRC DE COATICOOK - RÉSULTATS DE LA CONSULTATION « MA VOIX COMPTE ! »

Le directeur général du Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Coaticook, Monsieur Steve Proulx, présente les résultats de la consultation «Ma voix compte!» qui soutient que l'intégration des jeunes dans les actions de plaidoyer et leur participation active sont au cœur de l'approche du développement des capacités d'agir. Plusieurs enjeux et besoins ont été identifiés par les jeunes de la région.

10.6 DÉVELOPPEMENT CULTUREL

CM2018-03-81

10.6.1 ENTENTE DE PARTENARIAT TERRITORIAL AVEC LA COLLECTIVITÉ DE L'ESTRIE 2017-2020 – AVENANT - SIGNATURE

ATTENDU que le Conseil des Arts et des Lettres du Québec (CALQ), le Conseil de la culture de l'Estrie, les MRC de Coaticook, Memphrémagog, Val-Saint-François ainsi que la Ville de Sherbrooke ont signé une Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de l'Estrie en mai 2017 ;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier l'Entente afin d'ajouter de nouvelles contributions financières de la MRC du Val-Saint-François ;

ATTENDU que le conseil de la MRC prend en compte un avenant à l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de l'Estrie et en fait sien comme si au long reproduit ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Françoise Bouchard
APPUYÉE par le conseiller régional Simon Madore

IL EST RÉSOLU d'accepter l'avenant à l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de l'Estrie tel que proposé et d'autoriser le préfet et le secrétaire-trésorier à le signer au nom de la MRC de Coaticook.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2018-03-82

10.6.2 PROGRAMME AIDE AUX INITIATIVES DE PARTENARIAT – AVENANT – SIGNATURE

ATTENDU que la MRC de Coaticook a signé avec le ministère de la Culture et des communications une Convention d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide aux initiatives de partenariat en juin 2017 ;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier la convention suite à l'annonce de la ministre d'une majoration de l'aide financière ;

ATTENDU que le conseil de la MRC prend en compte un avenant à la Convention d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide aux initiatives de partenariat et en fait sien comme si au long reproduit ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU d'accepter l'avenant à la Convention d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide aux initiatives de partenariat tel que proposé et d'autoriser le préfet à le signer au nom de la MRC de Coaticook.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

11.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

11.1 PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF (CA) DU 14 MARS 2018

La greffière dépose le procès-verbal de la session ordinaire du Comité administratif (CA) du 14 mars 2018.

11.2 COMPTE RENDU DU COMITÉ FAMILLES ET AÎNÉS (CFA) DU 22 JANVIER 2018

La greffière dépose le compte rendu du Comité Familles et aînés (CFA) du 22 janvier 2018.

11.3 COMPTE RENDU DU COMITÉ DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (CGMR) DU 7 FÉVRIER 2018

La greffière dépose le compte rendu du Comité de gestion des Matières résiduelles du 7 février 2018.

11.4 COMPTE RENDU DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA FORÊT PRIVÉE (CCFP) DU 27 FÉVRIER 2018

La greffière dépose le compte rendu du Comité consultatif de la forêt privée (CCFP) du 27 février 2018.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

11.5 COMPTE RENDU DU COMITÉ CONSULTATIF EN TRANSPORT (CCT) DU 13 MARS 2018

La greffière dépose le compte rendu du Comité consultatif en transport (CCT) du 13 mars 2018.

12.0 RECOMMANDATIONS

12.1 COMITÉ ADMINISTRATIF DU 14 MARS 2018

CM2018-03-83

12.1.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION INCENDIE MEMPHRÉMAGOG EST – MODIFICATION À LA LOI SUR LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC

ATTENDU que la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches auprès du Gouvernement du Québec pour une modification de la *Loi sur la taxe de vente du Québec* afin que les transactions entre municipalité(s) et/ou Régie intermunicipale lors de la mise en commun, de transfert et/ou de l'achat de matériel roulant ou équipement dans le but de procéder à un regroupement ou à la formation d'une Régie intermunicipale soient exempt de taxation ;

ATTENDU qu'en vertu de la *Loi sur la taxe de vente du Québec*, une municipalité et une Régie intermunicipale doivent payer la TVQ lorsqu'il y a une transaction entre elles, suite à l'abrogation de l'article 80.1.1 ;

ATTENDU qu'en vertu de la *Loi sur la taxe de vente du Québec*, une municipalité et une Régie intermunicipale ont le droit de réclamer seulement 50% de la taxe de vente payée sur leurs achats et acquisitions ;

ATTENDU que le Gouvernement du Québec via le ministère des Affaires municipales et de l'occupation du Territoire (MAMOT) et le ministère de la Sécurité publique (MSP) favorise et encourage le regroupement, notamment des services de sécurité incendie, sous forme de Régie intermunicipale afin d'atteindre des objectifs d'efficacité lors des interventions et de réduction des coûts d'exploitations ;

ATTENDU que le résultat, d'une taxation sur les transactions entre municipalité(s) et/ou Régie intermunicipale, est d'augmenter le coût des véhicules transférés, le fardeau de la dette et les coûts d'exploitations lors de fusion et/ou la création d'une Régie intermunicipale ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif (CA), telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 14 mars 2018 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par le conseiller régional Simon Madore



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'appuyer la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est dans ses démarches auprès du Gouvernement du Québec pour une modification de la *Loi sur la taxe de vente du Québec* afin que les transactions entre municipalité(s) et/ou Régie intermunicipale lors de la mise en commun, de transfert et/ou de l'achat de matériel roulant ou équipement dans le but de procéder à un regroupement ou à la formation d'une Régie intermunicipale soient exempt de taxation ;
- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, au ministre de la Sécurité publique, au ministre des Finances, à la députation régionale, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et à l'Union des municipalités du Québec(UMQ) pour appui, ainsi qu'à la requérante.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2018-03-84

12.1.2 MRC DE PONTIAC – FINANCEMENT OCTROYÉ AUX TRANSPORTEURS ADAPTÉS ET COLLECTIFS RURAUX

ATTENDU que la MRC de Pontiac sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches auprès du Gouvernement du Québec afin que celui-ci mette en place une politique claire et responsable qui garantit la constance et la prévisibilité sur plusieurs années des financements octroyés pour le transport adapté et collectif rural, mode de transports essentiels à la croissance de la qualité de vie de toutes les communautés rurales ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU le gouvernement du Québec n'atteint pas ses cibles environnementales dans le cadre du Fonds Vert et que les programmes d'aide en transport visent à contribuer l'atteinte de ces cibles ;

ATTENDU que des mesures importantes pourraient être mises en place par les organismes de transport afin de contribuer davantage à l'atteinte des cibles du gouvernement, mais que sans la garantie d'un financement à long terme d'une durée minimale de 5 ans, la planification du développement des services est impossible ;

ATTENDU que cette situation expose les transporteurs adaptés et collectifs ruraux à une situation précaire ;

ATTENDU que les organismes mandataires (les MRC) et les organismes délégués (organismes de transports) sont informés des programmes d'aide et des modalités de financements du ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports (MTMDET) longtemps après l'adoption de leur budget annuel, ce qui ajoute à l'incertitude et à leur précarité ;

ATTENDU que le financement octroyé depuis plusieurs années n'a pas été indexé au coût de la vie et ne permet pas de maintenir en dollars constants le même niveau de services de transport aux communautés rurales ;

ATTENDU que ce financement était déjà nettement insuffisant pour permettre aux transporteurs adaptés et collectifs ruraux d'assurer la croissance de leurs services et de s'adapter aux besoins changeants de leurs clientèles ;

ATTENDU que le traitement des versements découlant des programmes d'aide du gouvernement accuse très souvent des retards significatifs (plus d'un an) ;

ATTENDU que les communautés rurales sont vieillissantes et disposent de revenus plus bas (3 des 4 MRC rurales de l'Outaouais se retrouvent dans le top 20 des MRC les plus pauvres du Québec), au moment où inversement augmentent leurs besoins en transport pour conserver l'accès aux services, institutions de santé et commerces ;

ATTENDU que le MTMOET doit reconnaître par sa contribution financière l'apport essentiel des bénévoles dans la qualité des services donnés par les transporteurs ruraux à un coût autrement inabordable ;

ATTENDU que le désengagement du gouvernement québécois en termes de planification à long terme et de financement du transport collectif se traduit par un fardeau financier sans cesse plus lourd pour les municipalités régionales de comté (MRC), contredisant du coup sa reconnaissance des municipalités comme gouvernements de proximité et s'attaquant à leur autonomie ;

ATTENDU qu'en regard du coût d'implantation de nouvelles stratégies de lutte contre les changements climatiques, le transport adapté et collectif rural s'avère être une stratégie simple et abordable ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif (CA), telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 14 mars 2018 ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gilbert Ferland
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Marion

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'appuyer la MRC de Pontiac dans ses démarches auprès du Gouvernement du Québec afin que celui-ci mette en place une politique claire et responsable qui garantit la constance et la prévisibilité sur plusieurs années des financements octroyés pour le transport adapté et collectif rural, mode de transports essentiels à la croissance de la qualité de vie de toutes les communautés rurales ;
- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, à la députation régionale, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l'Association des transports collectifs ruraux du Québec et à l'Union des transports adaptés et collectifs du Québec pour appui, ainsi qu'à la requérante.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2018-03-85

12.1.3 CENTRE D'INITIATIVES EN AGRICULTURE DE LA RÉGION DE COATICOOK (C.I.A.R.C.) – PROJET DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉTABLE/VITRINE TECHNOLOGIQUE

ATTENDU que le Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (ci-après le C.I.A.R.C.) souhaite l'appui de la MRC de Coaticook dans le cadre de son projet de construction d'une nouvelle infrastructure ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le C.I.A.R.C. a un projet majeur de construction, conformément à son plan d'action 2017-2020, qui offrira des retombées majeures pour la région ;

ATTENDU que des intervenants de la MRC de Coaticook ont participé aux consultations préalables au plan d'action ;

ATTENDU que le C.I.A.R.C. souhaite devenir une vitrine technologique en agriculture avec cette nouvelle infrastructure ;

ATTENDU que le projet se déroule sur le territoire de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU l'impact socio-économique que le C.I.A.R.C. a sur la région ;

ATTENDU que l'agriculture est un des principaux moteurs économiques de la région ;

ATTENDU que ce projet va permettre de positionner le C.I.A.R.C. dans le futur comme un carrefour de transfert de connaissances agricoles ;

ATTENDU que la contribution du C.I.A.R.C. à la création du CRIFA, de la table de concertation agroalimentaire, du guichet unique et de l'Incubateur d'entreprises maraîchères biologiques, etc. ;

ATTENDU l'implication historique de la MRC auprès du C.I.A.R.C., entre autres par sa présence sur le CA du C.I.A.R.C. ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif (CA), telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 14 mars 2018 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gilbert Ferland
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Vanasse

IL EST RÉSOLU d'appuyer le Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (ci-après le C.I.A.R.C.) dans ses démarches d'aide financière dans le cadre de son projet de construction d'une nouvelle infrastructure.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2018-03-86

12.1.4 SOIRÉE DES FÊTES DE LA MRC

ATTENDU que la Soirée des Fêtes des élus de la MRC met en vedette une municipalité locale différente, en alternance, depuis de nombreuses années ;

ATTENDU que la «municipalité-hôtesse» offre le cocktail de bienvenue et la salle pour l'événement ;

ATTENDU que le Comité des employés de la MRC ne ménage pas les efforts, ni le temps et s'occupe traditionnellement des invitations, thématiques, réservations, traiteur, permis d'alcool, tenue du bar, décorations, centre de table, ménage, etc. ;

ATTENDU que la dernière édition du Souper des Fêtes, était pratiquement un «clé en main», permettant à tous de profiter de la soirée, puisque le propriétaire de l'endroit assurait :

- le montage et démontage des tables ;
- le bar (fournitures et ventes) ;
- le service ;
- le ménage après la réception ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif (CA), telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 14 mars 2018 ;

ATTENDU que le comité administratif (CA) propose au conseil de la MRC de Coaticook que la municipalité acceptant d'être l'hôtesse du Souper des Fêtes de la MRC s'implique afin de fournir également une formule «clé en main» tel que décrit, avec l'accompagnement du Comité des employés de la MRC (pour les invitations, thématique, centres de table, etc.) ou à défaut l'événement pourra être tenu à un endroit offrant ce type de services, tout en mettant en lumière la «municipalité-hôtesse», les municipalités pouvant se jumeler entre elles, au besoin ;

ATTENDU que les prochaines municipalités pouvant accueillir l'événement sont Saint-Venant-de-Paquette, East Hereford et Saint-Malo ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Henri Pariseau
APPUYÉE par la conseillère régionale Marie-Ève Breton

IL EST RÉSOLU

- ▶ de statuer que la municipalité acceptant d'être l'hôtesse du Souper des Fêtes de la MRC s'implique afin de fournir également une formule «clé en main» tel que décrit, avec l'accompagnement du Comité des employés de la MRC (pour les invitations, thématique, centres de table, etc.) ou à défaut l'événement pourra être tenu à un endroit offrant ce type de services, tout en mettant en lumière la «municipalité-hôtesse», les municipalités pouvant se jumeler entre elles, au besoin ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- ▶ de tenir la prochaine édition le vendredi 30 novembre 2018 à Saint-Venant-de-Paquette ou East Hereford, selon la volonté des municipalités et les disponibilités de salle et celle de 2019 le vendredi 29 novembre à Saint-Malo, les représentants desdites municipalités s'engageant à collaborer et fournir un clé en main incluant le coquetel, l'animation et la musique.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

12.2 COMITÉ FAMILLES ET AÎNÉS (CFA) DU 22 JANVIER 2018

12.2.1 FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE

CM2018-03-87

12.2.1.1 TIRAGES

ATTENDU que suite au *post mortem* de la 27^e édition de la Fête régionale de la famille tenue le 3 décembre 2017 au nouveau gymnase du Centre sportif Desjardins de La Frontalière, la séance de tirages fut identifiée comme problématique ;

ATTENDU que la durée et le son de ceux-ci sont parmi les irritants ;

ATTENDU que les inscriptions sont maintenant informatisées ;

ATTENDU la recommandation du comité Familles et aînés (CFA), telle qu'apparaissant au compte rendu de la rencontre du 22 janvier 2018 ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par la conseillère régionale Françoise Bouchard

IL EST RÉSOLU de procéder aux tirages une trentaine de minutes avant l'annonce publique, en présence des maires à titre de témoins et qu'une seule personne annonce les gagnants le moment venu avec l'affichage des noms des gagnants en simultané, les élus seront déjà au gymnase pour la prise de photos officielles.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2018-03-88

12.2.1.2 MONTANT DES PRIX

ATTENDU que suite au *post mortem* de la 27^e édition de la Fête régionale de la famille tenue le 3 décembre 2017 au nouveau gymnase du Centre sportif Desjardins de La Frontalière, la municipalité de Saint-Herménégilde a demandé par résolution de réfléchir à une répartition différente des prix afin de favoriser un plus grand nombre de familles gagnantes ;

ATTENDU que différentes catégories ont été formulées au fil des ans ;

ATTENDU que le montant de 1 000 \$ est demeuré depuis la première édition de la fête ;

ATTENDU la recommandation du comité Familles et aînés (CFA), telle qu'apparaissant au compte rendu de la rencontre du 22 janvier 2018 de conserver le montant des prix offerts pouvant aller jusqu'à 1 000 \$, et ce, afin d'offrir un montant significatif et qui peut faire une différence dans un budget familial à la période des Fêtes ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Robert Fontaine
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU de maintenir le *statu quo* en ce qui concerne le montant des prix lors des tirages de la Fête régionale de la Famille de la MRC de Coaticook.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

**12.3 COMITÉ CONSULTATIF DE LA FORÊT PRIVÉE (CCFP)
DU 27 FÉVRIER 2018**

CM2018-03-89

**12.3.1 MÉMOIRE SUR L'ENCADREMENT DES MISES EN
CULTURE EN LIEN AVEC LE RÈGLEMENT SUR LES
EXPLOITATIONS AGRICOLES (REA)**

ATTENDU que le Gouvernement du Québec a adopté le 14 février dernier, une vingtaine de règlements d'application de la nouvelle *Loi sur la qualité de l'environnement* ;

ATTENDU que certains de ces règlements sont en consultation pour une période de 30 jours ;

ATTENDU que la chargée de projet en ressources naturelles de la MRC, Madame Marie-Claude Bernard a assisté à une rencontre d'information sur lesdits règlements le 23 février à Québec ;

ATTENDU que certaines dispositions touchent davantage les milieux agricole et forestier, soient les dispositions en lien avec le *Règlement sur les exploitations agricoles* (ci-après le REA) ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le REA vise à améliorer et à protéger la qualité des eaux, notamment celle des lacs et des cours d'eau en établissant les normes qui contribuent au respect de la capacité de support en phosphore des rivières du Québec, entre autres, en encadrant la gestion des déjections animales et la culture des végétaux ;

ATTENDU que l'article 50.3 du REA édictant les conditions à remplir pour pouvoir réaliser de nouvelles mises en culture a été modifié afin d'inclure d'autres critères dont celui de la nécessité de se trouver dans un sous bassin versant dont la concentration à l'exutoire du cours d'eau est inférieure à 0.03 mg/L de phosphore ;

ATTENDU qu'un échange de parcelle est exigé dans le cadre d'une déclaration de conformité, mais aucun encadrement n'est requis et des parcelles peuvent donc être échangées à l'échelle du Québec et non à l'échelle d'un bassin versant, d'une MRC ou d'une région, comme c'était le cas ici avant l'adoption d'un règlement de contrôle intérimaire (RCI) ;

ATTENDU que dans un souci d'alléger le processus des autorisations environnementales, le gouvernement a aboli la nécessité pour un promoteur d'obtenir un avis de non-contrevenance de la MRC afin d'attester de la conformité du projet avec les règlements de la MRC, ce qui fait en sorte que le projet qui obtient une autorisation du MDDELCC peut quand même être soumis également à la réglementation de la MRC ou de la municipalité, ce qui rend la situation confuse pour le demandeur et place les municipalités dans une situation embarrassante ;

ATTENDU que la MRC se voit par la même occasion empêcher de mettre en œuvre ses responsabilités en matière de protection du couvert forestier et d'aménagement durable des forêts, octroyé en vertu de l'article 79.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) ;

ATTENDU la recommandation du Comité consultatif de la Forêt privée (CCFP), telle qu'apparaissant au compte rendu de la rencontre du 27 février 2018 que la MRC se prononce par le dépôt d'un mémoire sur l'encadrement des mises en culture dans le cadre des consultations sur les règlements d'application de la nouvelle *Loi sur la qualité de l'environnement* ;

ATTENDU que le Comité consultatif agricole (CCA) ainsi que le Comité de gestion de l'eau (CGE) de la MRC seront également consultés au cours des prochaines semaines ;

ATTENDU la date limite pour déposer un mémoire est le 15 avril ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU

- ▶ de confier le mandat à la chargée de projet en ressources naturelles de la MRC, Madame Marie-Claude Bernard, dans le cadre des consultations sur les règlements d'application de la nouvelle *Loi sur la qualité de l'environnement* (particulièrement sur le *Règlement sur les exploitations agricoles*), de rédiger un mémoire en tenant compte des recommandations et commentaires des Comité consultatif agricole (CCA), Comité consultatif de la Forêt privée (CCFP) ainsi que le Comité de gestion de l'eau (CGE) de la MRC ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- ▶ de confier le mandat au Comité administratif (CA) de la MRC d'approuver ledit mémoire avant sa transmission, compte tenu du court délai pour se prononcer sur lesdits règlements.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

13.0 CORRESPONDANCE

13.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»

La greffière dépose le compte rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

13.2 FQM – EXTRAIT DE REVUE QUORUM

La greffière dépose un extrait de l'édition de mars 2018 de la revue Quorum, produite par la Fédération québécoise des municipalités (FQM). À chacune des publications, une MRC est mise en valeur sous la rubrique «Des MRC qui se réinventent» et ce mois-ci c'est la MRC de Coaticook qui est à l'honneur. Elle invite les élus à lire le reportage contenu aux pages 42 à 45 de la revue.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

13.3 FORMATION SUR L'ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES SEXES PLUS (ACS+) – PROJET DÉFI PARITÉ

La greffière dépose l'invitation dans le cadre du Projet Défi Parité des P.É.P.I.N.E.S. à une formation gratuite d'une durée de 3 heures sur l'analyse comparative entre les sexes plus qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes ou des initiatives sur divers ensembles de personnes.

13.4 TABLE DE CONCERTATION CULTURELLE – INVITATION – DÉVOILEMENT «NOS CIMETIÈRES SOUS L'ŒIL DE LA CAMÉRA»

La greffière dépose l'invitation de la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook pour le dévoilement des gagnants du concours de photos «Nos cimetières sous l'œil de la caméra». L'événement se tiendra au Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook le 22 mars à compter de 16h45.

14.0 RAPPORTS

14.1 PRÉFET

Le préfet fait un bref retour sur les principales activités, dont sa participation à quelques rencontres de comités, conférences de presse et lancements, dont un dîner avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le 26 février dernier où il fut notamment question des entreprises agricoles de la région et leurs besoins ainsi que du CIARC. Il a également présenté aux élus de la MRC du Val-Saint-François, en compagnie de Monsieur Faucher la concertation ayant mené au dépôt par T@CTIC du projet de déploiement d'Internet haute-vitesse sur l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook. Il a assisté au lancement de l'ARTERRE, à la conférence de presse sur la Diversité en collaboration le Service d'aide au néo-canadiens dans le cadre du projet du MIDI, au déjeuner-conférence organisé par la MRC et la SADC de la région de Coaticook portant sur l'innovation pour les entreprises de la région. Il a de plus participé à des rencontres du Comité consultatif sur le transport, une rencontre de la Table des MRC de l'Estrie et un Conseil d'administration de l'agence de la forêt privée, etc.

14.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER

Nathalie Dupuis, à titre d'administratrice de la Ressourcerie, indique que Madame Claire Audet fut embauchée à titre de directrice générale afin d'assurer une certaine stabilité. Le CA de l'organisme est la semaine prochaine. À titre d'élue responsable des dossiers culturels, elle indique que lors du lac-à-l'épaule, un bilan complet des réalisations de la TCCC fut présenté. L'organisme célébrera son 20^e anniversaire en 2019. À titre d'élue responsable des questions Familles & Aînés, elle indique que suite au processus d'embauche, la candidature de Madame Céline Bouffard fut retenue. Celle-ci entrera en poste le 3 avril prochain. À titre de déléguée à la CDC, elle indique que l'outil RessourcesCoaticook.com fut présenté au Comité Familles & Aînés. Des représentations seront faites afin de maintenir l'aide financière pour les examens de la vue pour les personnes âgées ainsi que le financement de la ligne Info-Proche aidant. Le projet appuyant les proches



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

aidants a toutefois été renouvelé. À titre de déléguée au CAB, elle lance l'invitation du CAB qui souhaite répertorier 30 000 heures de bénévolat dans la région pour célébrer leur 30^e anniversaire cette année et elle invite les élus à relever le Défi Bonnes actions 2018. La période d'inscription se termine le 30 avril. La soirée de reconnaissance pour les bénévoles se tiendra le 20 avril, l'AGA le 7 juin et une fête de rue se tiendra le 8 juin entre 15h00 et 19h00.

Gilbert Ferland, responsable des dossiers de transport indique que lors de la dernière rencontre du Comité consultatif sur le transport la motivation de chacun des membres fut discutée. L'utilisation du circuit urbain est en constante augmentation. L'entente avec Acti-Bus fut au cœur des discussions. La MRC sera appelée à réaliser un plan de mobilité durable (Transport collectif et adapté, vélo, marche et électrification des transports) et les services d'un stagiaire pourraient être retenus à cet effet.

Bernard Marion, responsable des dossiers de sécurité incendie et services policiers a présenté le rapport annuel en sécurité incendie.

Henri Pariseau, responsable des dossiers «Forêt» indique que 46 permis d'abattage d'arbres ont été délivrés en 2017. Lors de la dernière rencontre du CCFP, un suivi sur le LIDAR et les orthophotos a été présenté, de même que sur la cartographie réalisée par Canards Illimités des milieux humides. Il fut discuté d'un mémoire sur le REA et du remplacement de l'exploitant multi-ressources suite au décès de Monsieur Peter Kilburn.

Gérard Duteau, délégué au CIARC, au CRIFA et à l'Expo de la Vallée, indique que le CIARC a pu présenter son projet de nouvelle étable au ministre Lessard ainsi qu'à l'attachée politique de l'Honorable Marie-Claude Bibeau. L'activité-bénéfice «Vin & Fromage» de l'Expo a obtenu un beau succès.

Réjean Masson, responsable des dossiers agricoles et PDZA rappelle que le lancement de l'ARTERRE a eu lieu le 7 mars dernier et qu'un comité sera formé pour les enjeux des fermes de petites tailles.

Marie-Ève Breton, responsable des dossiers Loisirs n'a rien à partager.

Françoise Bouchard, responsable des dossiers de matières résiduelles indique que les entrevues pour un poste d'éco-conseiller et le responsable des vidanges de fosses septiques auront lieu au cours des prochaines semaines.

Bernard Vanasse, responsable du Fonds de développement du territoire et des dossiers touristiques indique que la Corporation touristique procédera à des investissements de plus de 100 000 \$ cette année. Une étude de marché est en cours sur les besoins et la viabilité d'un hôtel dans la région. Le lancement de la saison touristique se fera par des journées «portes ouvertes» pour divers attraits et installations de la région et à l'occasion d'un 5 à 7 le 13 juin. Il invite les élus à participer à la Soirée Hommage à l'entrepreneuriat et au développement qui se tiendra le 27 mars prochain. Il informe les élus que le bureau du député Guy Hardy a convoqué les élus des municipalités où des travaux de voirie sur des routes numérotées auront lieu au cours de l'été à une conférence de presse, ce vendredi au Centre Julien Ducharme de l'arrondissement Fleurimont à 10h00.

Simon Madore, responsable des dossiers de Développement économique, de l'Aménagement et de la Fête régionale de la famille indique que lors de la rencontre du Comité de développement économique, 18 projets furent étudiés dans le cadre du nouveau Fonds INNOVE. Il a également assisté au déjeuner-conférence organisé par la MRC et la SADC de la région de Coaticook portant



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

sur l'innovation pour les entreprises de la région. Il tient à féliciter Daniel Boisvert de Niedner pour son enthousiasme.

Johnny Pizar, responsable des dossiers Cours d'eau indique qu'il a assisté aujourd'hui à Drummondville à la 8^e édition de la Journée d'information sur l'eau organisée par les organismes de bassins versants du Centre-du-Québec (GROBEC, COPERNIC, COGESAF et OBV YAMASKA) et le Conseil régional de l'environnement (CRECQ) sous le thème «Prochains défis municipaux en gestion de l'eau / des outils pour s'adapter et se développer». Il félicite Madame Marie-Claude Bernard, la chargée de projet en ressources naturelles de la MRC pour sa conférence sur l'espace de liberté. La prochaine rencontre du Comité de gestion de l'eau se tiendra la semaine prochaine.

14.3 DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ÉQUIPE DE LA MRC

Les principaux dossiers ayant occupés la direction générale et l'équipe de la MRC au cours du dernier mois (outre les sujets discutés au conseil) sont les suivants : plusieurs présentations auprès des municipalités locales de la planification stratégique, appel de candidatures pour les emplois-étudiants, élaboration du calendrier de conservation des archives, déclaration des exploitants de carrières et sablières, rédaction d'une politique d'utilisation de logos et modèle-type pour les municipalités locales, rédaction entente intermunicipale pour le projet de mise en valeur la République de l'Indian Stream, rédaction des fiches pour les «Portes ouvertes», rencontre des agents d'immeuble pour la stratégie marketing, présence avec la Ville de Coaticook à Expo Habitat, démarrage du projet de sondage pour le Crieur public, lancement de l'Arterre, démarche pour une participation de l'Estrie à la foire de l'emploi à Montréal, rédaction et présentation du rapport annuel en sécurité incendie, recherche des causes et circonstances d'un incendie (RCCI) à STAE (bâtiment agricole), formation sur les résidences pour aînés, suivis avec BAO et STAE pour changement des protocoles des urgences municipales suite à l'adhésion à la Régie incendie Memphrémagog Est, rencontres des SSI (Compton, Stanstead et Massawippi), mise à jour dans le logiciel CAUCA (BAO, COA et STAE), inspections et rapports sur les bornes sèches (COA, STH, STEE), 14 inspections risques élevés et très élevés, 13 visites risques faibles et moyens, suivis d'inspections et d'interventions, rencontre avec Acti-Sports pour élaboration des mesures d'urgence, fiche de procédures en cas d'urgence pour HLM de Coaticook, calcul de capacité (MAR), suivi dossier Multi-X, articles de journaux et soutien divers, soutien à Saint-Malo pour l'embauche d'un inspecteur municipal, modification réglementaire à Saint-Malo, révision des outils d'urbanisme à Waterville et présentation au conseil, déjeuner inspecteur, modifications réglementaires à Waterville et Dixville, refonte de la matrice graphique sur le site web de la MRC, adoption du SADD et envoi au ministère (délai maximal du 28 juin), déclinaison du plan d'action du SADD, demande autorisation envoyée à la CPTAQ pour les écocentres, négociation des ententes avec les partenaires pour les écocentres, soutien à Coaticook sur le dossier de revégétalisation obligatoire des berges, rapport d'échantillonnage, soutien à Saint-Herménégilde pour le projet du lac Lippé, soutien à Martinville pour le projet de réfection du barrage, suivi de plainte à Compton, 2 permis d'abattage d'arbre à Saint-Malo, suivi de permis, soutien à la démarche de TCE sur attractivité territoriale des Cantons de l'Est, présentation du projet d'Internet au Val-Saint-François et au Haut-Saint-François, démarrage des groupes de réflexion et d'action sur les priorités estrienne (GRAPE), participation à la Journée carrière à la Frontalière, soutien à l'organisation de la conférence de l'innovation, réception et analyse des demandes du fonds INNOVE (18 demandes), proposition d'achat d'un complexe industriel par un locataire, soutien à l'organisation du défi



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

OseEntreprendre, organisation d'une journée-conférence sur le thème de l'innovation, préparation du projet pour les panneaux d'accueil de la MRC, soutien à T@CTIC dans la négociation de l'entente pour IHV avec les ministères et suivi de travaux de Maskatel, analyse des dossiers de Tillotson (comité d'analyse), soirée de consultation des nouveaux arrivants à Dixville (plan d'actions du MIDI), soutien à Coaticook et Compton pour politique d'accueil des nouveaux arrivants, compilation des retombées économiques de la construction 2017, réflexion sur un positionnement et un positionnement sur le "gravel-bike" dans la MRC, appel en cours du FDMC, lancement de Ressource Coaticook, entrevue et embauche pour le poste de chargé de projet MADA/famille, rencontre de brainstorming sur les fermes à plus forte densité, lancement de l'Arterre, soutien au CIARC pour le projet de nouvelle étable, refonte du site produitdelaferme.com, conception d'une campagne de promotion des produits locaux en épicerie, organisation du forum culture pour tous le 24 mars à BAO, peaufiner l'analyse du portrait culturel, révision des caractérisations, entrevues pour les animateurs de SAE (environ 40 embauches sur 45 déjà réalisées), soutien à Coaticook et Waterville pour les infrastructures de parcs, semaine de relâche, plaisir d'hiver complété, programmation et ouverture de la dernière session d'Acti-Sports, rencontre sur l'élaboration d'un protocole de soutien SAE pour la clientèle avec besoins particuliers, rencontre (focus group) par secteur sur les besoins et les bons coups en terme touristique, analyse du taux d'occupation de l'hébergement de 2017, soutien divers, etc.

14.4 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS

Un rappel aux élus est adressé quant à l'activité Portes ouvertes le 17 avril prochain.

Information est également donnée que le journal La Tribune produira de nouveau son cahier spécial «Coaticook et sa région» le 24 avril prochain.

15.0 RETOUR SUR LA SESSION

Rien à signaler.

16.0 CLÔTURE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 22h17.

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

LE PRÉFET

En signant le présent procès-verbal, le préfet est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Les documents relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session ordinaire du conseil du 21 mars 2018.

Responsable des archives

